

RENCONTRES SANTÉ-TRAVAIL 2020

Une édition numérique et présentielle

La seconde édition des Rencontres Santé-Travail s'est adaptée aux conditions sanitaires, se tenant finalement le 24 septembre dernier au lieu du 2 avril initialement prévu, et transférant nombre de ses événements au format numérique. Parallèlement, Présanse a tenu, le même jour, une émission spéciale diffusée en direct sur Internet, réunissant plusieurs acteurs de SSTI comme des acteurs de la réforme à venir pour parler du présent et du futur de la Santé au travail.

Décalage d'avril à septembre, passage au format webinaire et surtout, élargissement du sujet de départ pour inclure la Santé au travail en période de crise sanitaire, les RST 2020 se sont adaptées au contexte 2020. Ce sont au final près d'une centaine de SSTI qui ont organisé 122 événements : 32 en présentiel (un village prévention tout en extérieur à la Défense tenu par les SSTI franciliens, des ateliers sur site dans le respect des gestes barrières pour plusieurs Services), et 90 en webinaires et autres réunions en ligne*.

Si le thème originellement choisi du maintien en emploi a finalement partagé l'affiche avec la gestion de la crise Covid-19, plusieurs Services ont choisi de consacrer leurs événements à cette question de fond. Parfois aussi évoqué en termes de « *prévention de la désinsertion professionnelle* », ce pan majeur de l'activité des SSTI, inscrit au rang de leurs missions depuis la loi 2011, touche, en effet, à de nombreux sujets et problématiques de société : vieillissement de la population, maladies chroniques, handicap, pénibilité... et reste d'actualité dans le contexte particulier qu'est celui de la pandémie.

Si cet article ne pourra pas les citer tous, les nombreux webinaires et contenus des SSTI sur le maintien en emploi sont, pour la plupart, disponibles en replay sur leurs sites respectifs, et à retrouver via les tags [#RST2020](#) ou [#LaPreventionEnActions](#) sur les réseaux sociaux. Une compilation de l'expression et des actions de SSTI (ASMT Tarbes, AIST 83, SST des Landes, SAT Durance...) sur le maintien en emploi peut aussi être retrouvée via le support éditorial préparé pour l'occasion, et disponible sur [Presanse.fr](#).

LE MAINTIEN EN EMPLOI : DES ACTIONS PARTENARIALES

Le succès des actions de maintien en emploi repose sur des ressources complémentaires à celles des Services de Santé au Travail Interentreprises. C'est pourquoi le réseau des SSTI collabore au quotidien avec des acteurs partenaires comme Cap emploi, l'Agefiph, les médecins de ville... Ce travail coordonné et en réseau est essentiel pour accompagner efficacement les entreprises et leurs salariés dans la prévention et le maintien en emploi.

Mutualisation des savoir-faire, partage d'informations, diffusion de bonnes pratiques.

Fort de cette approche systémique, les professionnels de santé au travail voient leurs capacités internes renforcées par les compétences de leurs partenaires. Ils peuvent tirer profit des expertises de chacun et ainsi accompagner au mieux les entreprises et leurs salariés.

Du repérage des risques de désinsertion professionnelle à la mise en place de solutions concrètes, les SSTI agissent en partenaire ouvert dans un esprit d'amélioration continue.

Extrait de la brochure « Maintien en Emploi : un enjeu de société » éditée pour les RST 2020.

“ Une compilation de l'expression et des actions de SSTI sur le maintien en emploi peut aussi être retrouvée via le support éditorial préparé pour l'occasion, et disponible sur [Presanse.fr](#) ”

*Chiffres provisoires en attente des remontées consolidées de 2 régions supplémentaires.

SOMMAIRE

ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES

4 Consultation Harris Interactive pour Présanse

74 % des entreprises satisfaites de l'accompagnement réalisé par leur Service de santé au travail durant l'épidémie de Covid-19

6 Usage du numéro de Sécurité Sociale par les SSTI

Amendement adopté au sein du projet de loi d'accélération et de simplification de la vie publique

7 Reporting mensuel de l'activité des SSTI

Des SSTI mobilisés pendant l'été

7 Commission d'étude de Présanse

Rendez-vous le 19 novembre à Paris et en ligne

NÉGOCIATIONS DE BRANCHE

8 OPCO Santé

Elargissement de la possibilité de versements volontaires à tous les adhérents

ACTUALITÉS RH

9 Webinaire

Rencontre des professionnels RH des SSTI le 9 décembre 2020

MÉDICO-TECHNIQUE

10 Covid-19 – Avis et recommandations de la SFMT

Publications dans les Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement

11 Crise sanitaire

Evrest peut-il rendre compte des modifications sur le travail et le vécu des salariés ?

12 Tableaux des maladies professionnelles

Décret n°2020-1131 relatif à la reconnaissance en maladies professionnelles des pathologies Covid

JURIDIQUE

14 Point grippe 2020

16 Inaptitude

Obligation pour l'employeur de reprendre le versement des salaires, même en cas de nouvel arrêt de travail postérieur à la déclaration d'inaptitude

Une réforme toujours à l'ordre du jour

Le groupe parlementaire animé par Charlotte Lecocq, Carole Grandjean et Cendra Motin poursuit ses auditions et prévoit des rencontres dans les territoires pour compléter les éléments en sa possession. Même si Cendra Motin assurait, lors de l'émission digitale organisée par Présanse le 24 septembre dernier dans le cadre des Rencontres Santé-Travail, que rien n'était écrit à ce stade, cette commission se met bien en situation de déposer une proposition de loi à l'issue des négociations des partenaires sociaux dont l'échéance est prévue à la fin de l'année.

Tout en respectant également le temps du dialogue social, l'Etat instruit le dossier. Le Secrétariat d'Etat aux retraites et à la Santé au travail, sous tutelle des ministères du Travail et de la Santé, et avec l'appui de la Direction générale du travail, pourra permettre au Gouvernement de prendre l'initiative le cas échéant.

L'ensemble de ces travaux alimente évidemment la thèse de la réforme pour le début de l'année 2021.

C'est dans ce contexte que les SSTI ont activé ces derniers mois leurs réflexions collectives, afin d'être force de proposition et en situation de participer à des études d'impact des options qui émergeront pour le futur du dispositif. Leur connaissance fine des réalités territoriales est, en effet, de nature à aider à trouver des solutions applicables et utiles.

Ainsi, Présanse s'est mis en situation d'apporter des contributions construites et documentées aux acteurs/décideurs de la réforme sur différents aspects structurants de l'activité des SSTI qui demeure essentielle au système de Santé au travail, à travers une offre clairement définie, une capacité d'engagement collectif des SSTI, et des ressources humaines et un système d'information adaptés.

Les Informations Mensuelles paraissent onze fois par an.

Éditeur : Présanse

10 rue de la Rosière

75015 Paris

Tél : 01 53 95 38 51

Site web : www.presanse.fr

Email : info@presanse.fr

ISSN : 2606-5576

Responsable de la publication : Martial BRUN

Rédaction :

Ghislaine BOURDEL, Martial BRUN, Julie DECOTTIGNIES, Sébastien DUPERY, Corinne LETHEUX, Anne-Sophie LOICQ, Constance PASCREAU, Virginie PERINETTI, Sandra VASSY

Assistantes :

Agnès DEMIRDJIAN, Patricia MARSEGLIA

Maquettiste : Elodie CAYOL



ACTUALITÉS PROFESSIONNELLES

D'autres SSTI ont fait le choix de consacrer cette édition à l'adaptation des entreprises à la crise, tenant alors des webinaires sur l'implémentation des mesures de sécurité, sur les actions de conseil aux employeurs et le déploiement du protocole de lutte contre la Covid selon les spécificités de l'entreprise (bureaux, usines, open spaces...).

Afin de donner une caisse de résonance médiatique à toutes ces initiatives régionales, un événement national s'est également tenu, sous la forme d'une émission diffusée en ligne. L'objectif : donner à connaître la réalité de l'action de terrain des Services de Santé au Travail Interentreprises, aux côtés des entreprises face à la crise sanitaire, et également afficher les SSTI comme un acteur majeur du champ de la Santé au travail désireux de participer à une réforme en construction dont ils approuvent le principe.

Deux tables rondes ont ainsi rassemblé un panel d'acteurs territoriaux. La première réunissait Mme Claudine Mazziotta, directrice du PST 66, Mme Sophie Elizéon, préfète de l'Aude, le Dr Gérald Demortière, médecin du travail de l'AMETIF et M. Gregory Fréva, Directeur de site Lisi Aerospace, sur le sujet de la gestion de la crise sanitaire par les acteurs locaux. Ils ont notamment abordé les mesures mises en place dans les entreprises, les actions effectuées, la volonté de la préfecture de l'Aude de travailler avec « *des acteurs connus et reconnus sur le terrain, au plus près des entreprises comme du grand public* », la nécessité de trouver un équilibre entre préservation de la Santé et maintien des activités humaines et économiques... et la collaboration entre ces différents acteurs au-delà de la crise. « *Il ne faut pas attendre des moments de crise pour initier le dialogue. J'invite les entreprises qui étaient peut-être déficitaires en termes de dialogue avec leur SSTI à prendre contact en amont pour créer ce lien* », a ainsi insisté M. Grégory Fréva.

La seconde table ronde était consacrée à la réforme en cours et a bénéficié de la présence de Mme Cendra Motin, députée LREM, de M. Maurice Plaisant, président du Service SIST2A et de M. Martial Brun, Directeur général de Présanse. Si Mme Motin a rappelé qu'il n'y avait pas, pour l'heure, de texte écrit par volonté de « *ne pas pirater ni parasiter les négociations interprofessionnelles* », des axes de travail sont définis dans la proposition de résolution des députés LREM, et des pistes ont pu être évoquées par les différents participants de la table ronde :



Mme Claudine Mazziotta et Mme Sophie Elizéon discutant du travail en coordination avec la préfecture dans la gestion de la Covid-19 lors de la première table ronde.

libérer du temps médical, améliorer la lisibilité du service rendu pour changer la vision de la Santé au travail par les acteurs de l'entreprise... Egalement au cœur de la discussion, la question d'un guichet unique et de ce que recouvre ces termes : désignation d'un interlocuteur de proximité unique pour l'entreprise pour le guider dans ses démarches de prévention, ou centralisation institutionnelle de tous les acteurs de la Santé au travail ?

Entre ces deux tables rondes, l'émission a aussi été l'occasion de dévoiler les résultats de la consultation menée par Harris Interactive, à laquelle ont participé près de 16 000 entreprises en interrogeant leurs adhérents (voir pages 4 et 5 de ce numéro).

Les participants se sont également prêtés à un temps de questions-réponses avec les journalistes venus assister à l'émission en présentiel.

Un bilan des Rencontres Santé-Travail compilant les remontées des différents SSTI participants, mais aussi les retombées presse, en cours de finalisation à l'heure où s'écrivent ces lignes, sera communiqué prochainement. En attendant, l'intégralité de l'émission spéciale comme de très nombreux webinaires et émissions tenus par les Services de santé au travail sont à retrouver en ligne, via Présanse.fr ou directement sur la chaîne Youtube de Présanse. ■



Maintien dans l'emploi
Les solutions pour ne pas se fermer de porte



Bannière d'invitation aux RST 2020 du Service GIMS 13.